

*Le droit aux vacances :
Vers une politique d'aide au départ en Europe ?*

Rôle de l'OITS

- Poursuivre la collaboration avec la Confédération européenne des syndicats via la Task-force CES-OITS et valoriser le rôle des syndicats et CE pour le départ en vacances
- Renforcer le rôle des régions via le Réseau des autorités locales et régionales du tourisme social
- Connaître et diffuser les tendances sur le secteur au niveau européen via l'Alliance sur la formation et la recherche
- Renforcer le rôle de l'OITS comme plate-forme d'échanges

*Le droit aux vacances :
Vers une politique d'aide au départ en Europe ?*

Conclusion

Mise en œuvre de l'Appel aux pouvoirs publics

« Pour des politiques sociales du tourisme » (Rimini
2010)



>> Jean-Claude TUFFERI

Secrétaire de l'ANCAV-TT

Il ne peut avoir de réponse aux besoins de nos concitoyens en terme de vacances s'il n'y a pas une vraie politique de patrimoine.

Le tourisme social a un rôle particulier à jouer dans l'accès au droit aux vacances. La question du droit aux vacances était déjà pointée dans les déclarations du Conseil National de la Résistance. Le tourisme social est né à la suite de la Libération. Il a créé les villages de vacances, et tenté d'apporter des réponses collectives en permettant aux individus de trouver toute leur place dans le droit aux vacances. Quant à la question tarifaire, les études d'aujourd'hui confirment que le tourisme social est toujours moins cher dans les périodes hautes que le tourisme marchand, donc plus accessible même sans aides. Il faut continuer à se différencier du tourisme marchand sur des points qui font notre véritable différence tels que la qualité et l'accueil.

tuellement, en lien avec plusieurs régions, la mise en place d'espaces vacances pour des aides au départ, les « EVAD ». Dans un premier temps, il est nécessaire de prendre en compte toutes les structures intervenant sur un territoire régional et faisant déjà des aides au départ en vacances : centres sociaux, maisons de quartier, missions locales inscrites dans le programme « Parcours-Vacances » etc. Le travail en réseau est important, d'une part pour un maillage plus précis du territoire, et pour mieux faire connaître ce travail. C'est aussi regarder une offre adaptée à tous les petits budgets. L'offre régionale existante est actuellement mal relayée. Notre travail consiste à la faire mieux connaître et la valoriser. La question du transport a été abordée. Toute une partie des personnes avec lesquelles nous travaillons n'est pas équipée d'une voiture leur permettant de faire de longs trajets. L'idée est que les points EVAD aient un accès privilégié à certaines propositions du tourisme social.

>> Sophie SARAMITO,

Conseillère régionale déléguée au tourisme de la région Pays-de-la-Loire, Présidente du Comité régional du tourisme

Sur le plan et à l'échelle régionale, la région Pays-de-la-Loire travaille avec l'UNAT dans des conditions intéressantes. Nous avons développé des politiques de soutien à l'investissement pour les différents établissements.

Il y a un manque de coordination, de rencontre et d'échange entre les acteurs concernés sur la question des aides au départ sur un plan régional. Nous avons à innover, à être créatif.

>> Marie-Magdeleine HILLAIRE,

Déléguée générale de Vacances Ouvertes

Nous pouvons, en partenariat avec les régions, mettre en place des politiques qui favorisent le droit aux vacances sur l'aide au départ, des besoins de financement, de soutien et d'accompagnement pour inscrire les vacances dans une dynamique projet. Vacances Ouvertes propose ac-



>> Bruno DOERLER,

Directeur général de VVF Villages

Nous avons un enjeu de sociabilisation. Cette sociabilisation passe par l'animation et l'accueil.

Nous avons besoin de subventionner l'offre à travers le patrimoine, la rénovation de nos installations. Aussi, nous pouvons la subventionner à travers notre masse salariale et nos équipes.

Il faudrait réfléchir à d'autres pistes que sont les allègements de charges, les aides aux formations etc. sur lesquelles les régions peuvent nous accompagner.

Nous devons aussi subventionner la demande. Une expérience très intéressante est en train de se mettre en place dans la région Rhône-Alpes, à l'initiative de l'UNAT et en synergie avec d'autres acteurs : la région (qui subventionne une aide au départ), les opérateurs (qui vont proposer leurs installations dans un souci de mixité sociale), les associations caritatives.

>> Frédéric PRELLE,

Président de l'UNAT Rhône-Alpes

D'autres partenaires participent à l'opération que vient de citer Bruno Doerler. L'Etat est présent grâce à la DIRECCTE, dans le cadre d'un appel à projet, ainsi que l'Europe au travers du FEDER, avec un financement pour l'aide à la structure. L'objectif est de faire partir 550 personnes l'année prochaine, et surtout de pérenniser le dispositif.



>> Pierre CHARLES,
Président de l'UNAT Lorraine

Un certain nombre de dispositifs ont été mis en œuvre ces dernières années, à la fois en terme d'aide à la pierre et d'aide à la personne. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire. Pour ce qui est de notre rôle de responsable en régions, c'est une vocation de tête de réseau que l'UNAT doit porter. Faire en sorte de réunir l'ensemble des acteurs associatifs préoccupés par la question du tourisme et des vacances. Nous avons un engagement, un travail à poursuivre dans ce sens, qui n'est pas assez reconnu, ni assez financé, mais dans lequel nous nous impliquons fortement. Aujourd'hui, la réalité du tourisme se déroule d'abord en régions.

>> Jean-Pierre BAUVE,

Membre de la commission Solidarités sociales de l'UNAT, Chargé de mission « Tandem » à l'UNCOVAC

Les régions interviennent dans l'aide au départ, comme l'Ile-de-France en lien avec l'UNAT Ile-de-France sur une opération qui monte en charge. La Région finance ce dispositif à hauteur de 600 000 euros. Un autre point concerne le rapport du Conseil National du Tourisme (CNT) sur l'évolution des pratiques sociales des comités d'entreprise en matière de vacances. Plusieurs éléments interpellent, notamment la question des prix. L'Unat mène une réflexion sur cette question. 15 à 20% de personnes réservent de plus en plus tard, à la dernière minute. A contrario, il faudrait aussi réfléchir en amont sur ceux qui réservent plus tôt. Ils pourraient bénéficier d'une sorte de prime à la réservation.

>> Georges GLANDIERES,

Président de l'UNAT Midi-Pyrénées

Une expérience est menée depuis plus de 10 ans en Midi-Pyrénées. Elle fait agir la synergie, et en cela, est exemplaire. Cette expérience permet chaque année à près de 2 000 enfants de partir en vacances en Midi-Pyrénées. Le Conseil régional abonde à hauteur de 460 000 euros, la fédération des CAF à hauteur de près de 400 000 euros. L'opération fait intervenir les opérateurs de centres de vacances, grâce aux tarifs consentis par eux-mêmes. Leur apport sur les 23 000 journées peut être estimé à 400 000 euros. La participation des familles est faible (100 000 euros). Au total, cela représente près de 1,4 millions d'euros, qui ne sont pas délocalisables puisqu'ils sont réinvestis sur le territoire. Nous avons donc une opération qui correspond à nos valeurs, en particulier celle de la solidarité, et à un complément économique non négligeable pour l'équilibre d'exploitation des centres de vacances, une retombée sur les territoires. L'UNAT Midi-Pyrénées est à la disposition de toutes les régions qui souhaitent mettre en œuvre une telle opération.



Patrick BRAULT, Président de l'UNAT

Je voudrais tout d'abord remercier tous les participants pour la qualité de leurs interventions et des débats. Merci d'avance d'être indulgent et de ne pas m'en vouloir si je fais des oublis dans cette synthèse « à chaud », car il n'est jamais facile d'être totalement fidèle aux propos. Un constat du secteur qui est maintenant assez unanimement partagé et qui a été appuyé objectivement sur de nombreuses études depuis 2 ans : Détente, KPMG, BVA, ANCV/BVA, CNT sur les CE, ou encore l'OVLEJ pour les enfants et j'en oublie certainement d'autres. Tous ici nous sommes convaincus du bienfait pour les personnes et pour la Collectivité nationale que le temps des vacances est précieux pour chacun, pour son bien être et pour son développement personnel et qu'il est collectivement facteur de cohésion sociale et bénéfique pour ses apports économiques sur l'emploi et dans les territoires.

Il faut donc d'un côté des touristes et de l'autre des lieux d'accueil pour, en mixant les deux, faire une politique touristique. Mais nous en plus, nous ajoutons deux dimensions, l'une sociale en tournant aussi notre action vers l'accueil de publics plus fragiles et plus défavorisés, convaincu que le brassage social est aussi facteur de cohésion sociale et en affirmant avec une volonté mesurable qu'il faut aussi agir en veillant à promouvoir le développement économique et social des territoires d'accueil. Dis comme cela peut paraître compliqué, mais en fait c'est simple. Nous voulons rendre humain et utile ce que nous faisons et je me permets de plagier utilement et avec conviction, vous l'aurez compris, la déclaration de Montréal de 1996 du BITS devenu OITS que nous voulons construire ensemble « une vision humaniste et sociale du

tourisme ». C'est naturellement et principalement ce projet qui nous a réunis aujourd'hui.

De nos débats j'ai retenu beaucoup d'aspects positifs et de pistes de travail, ou des perspectives nouvelles, mais je voudrais vous faire part de 5 affirmations qui nous paraissent être la base fondamentale dans laquelle l'UNAT inscrit son action.

1) Le maintien d'un patrimoine de qualité dédié au TAVS et l'aide à la personne sont les 2 éléments constitutifs et indissociables d'une politique sociale du tourisme accomplie et efficace. Si sur les questions d'aide à la personne l'utilité de cette politique n'était pas trop discutée, bien que nous pourrions en parler, il y a encore peu de temps la question d'apporter une réponse pour le patrimoine était posée par certains avec un large scepticisme. Hervé NOVELLI a été convaincu qu'il fallait trouver une solution pour financer la rénovation du patrimoine associatif. Rappel que ce patrimoine est pour 50 % propriété de collectivités locales et territoriales donc public, et que pour 40 % il est dans les mains d'acteurs de l'économie sociale : des Comités d'entreprise, des CAF, des mutuelles, et bien sûr des associations elles-mêmes. L'enjeu est sa réhabilitation qui est estimée à hauteur de 500 millions d'euros sur 10 ans (cf. KPMG).

Historiquement l'aide au financement du patrimoine, que ce soit en matière de développement du parc sur la période des Trente Glorieuses ou maintenant de sa rénovation, l'impact sur les politiques tarifaires est évident (cf. l'intervention de JP Giraud) avec une garantie absolue que les apports eux seront totalement dédiés au projet social et territorial.

Nous regrettons que l'Etat n'apporte plus son soutien depuis l'abandon du plan patrimoine en 2005 alors que d'autres secteurs du tourisme bénéficient encore de dispositifs spécifiques de défiscalisation important (50 millions d'euros dans la loi de finances 2010). Il faut bien le dire et dénoncer ce qui apparaît comme une injustice qui devient progressivement intolérable.

Sur les aides à la personne, l'ANCV a une action déterminante est Philippe KASPI a clairement posé les débats en clarifiant les choix futurs de l'Agence. Mais je rappelle qu'il y a 8 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté aujourd'hui dans ce pays et que les aides à la personne coûtent extrêmement cher et potentiellement encore plus.

Nous rappelons que nous sommes pour le développement du Chèque vacances et que nous avons approuvé les dispositions prises par la loi du 22 juillet 2009 favorisant son développement dans les PME/PMI.

Il est clair, et les interventions de Gilles CAIRE et de Jean Marie POUTREL l'ont démontré, que se met en place progressivement ce que nous pourrions qualifier d'une « bipolarisation » de la population entre les exclus et les inclus.

2) L'action de l'UNAT et de ses membres s'inscrit pleinement, et nous le revendiquons dans le cadre d'une politique publique, donc d'intérêt général. Elle se traduit, nous l'avons vu, dans notre double engagement d'accompagner le développement d'un tourisme à vocation sociale pour le plus grand nombre et de nous impliquer dans le développement local.



Faut-il aussi rappeler - mais je le fais quand même - que nous ne sommes pas - sans jamais aucune remise en cause depuis - reconnue d'intérêt public depuis 1929 par hasard !

L'engagement des membres de l'UNAT est pleinement volontaire. La charte de l'UNAT impose et demande le respect lisible de valeurs que nos membres s'engagent à respecter : structure de gouvernance démocratique, gestion désintéressée au service du projet, qui affirme et favorise le brassage social, qui présente des prix compétitifs à contenu et qualité égale, qui respecte les droits sociaux des salariés, qui respecte les principes d'engagement de développement durable, qui comprend une dimension marquée de développement des territoires d'accueil. L'adhésion à l'UNAT est donc une vraie garantie de la part du membre du respect de ces critères et de l'action au profit de l'intérêt général. Aussi, la justification de notre action pour chacun de nos membres doit donc être analysée et conduite au regard que le critère d'adhésion à l'UNAT n'est pas anodin et qu'il est même bien engageant !

L'agrément du tourisme social est lui aussi exigeant, mais il faut peut-être et probablement regarder à nouveau quels sont aujourd'hui les critères constitutifs pour qu'ils restent pertinents et surtout pour qu'ils soient attribués puisqu'aujourd'hui nous sommes encore en attente sur cette question et que certains de nos membres au bout s'interrogent sur la nécessité de le solliciter. Nous sommes toutefois disposé à reprendre le débat sur l'identification des critères du périmètre.

Rappel enfin que notre étude de 2004 démontre que l'apport économique et social du secteur est

important. Chiffres actualisés : 150 millions d'euros de recettes fiscales pour la Collectivité au sens large. Apport à l'économie locale de 15 à 25 euros par jour et par personne selon les formules.

3) Notre action et nos engagements réciproques doivent s'inscrire dans le cadre d'un partenariat transparent et qualifié et de longue durée. Nous devons avoir des objectifs partagés et pas seulement dans le cadre d'une commande publique pour assurer une prestation de service public. C'est particulièrement vrai dans les Régions où, je voudrais souligner, le rôle essentiel que tiennent les UNAT régionales comme tête de réseau pour accompagner les politiques sociales du tourisme des régions. Il y a dans les UNAT régionales une représentation et des compétences reconnues, une disponibilité et une implication de ses membres et des projets ambitieux utiles à la cohésion sociale et au développement économique des territoires.

Les Conventions d'objectifs pluri-annuelles doivent s'inscrire dans la durée et sur des engagements réciproques et mesurables. Progressivement tant au niveau national que régional, ces Conventions se mettent en place dans le respect de la Circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations. C'est une bonne chose et nous souhaitons poursuivre dans ce sens. Cette contractualisation doit clairement confirmer que notre action s'inscrit dans le cadre d'un SIEG (Service d'Intérêt Économique Général) et non pas celui d'un service public. Vis-à-vis de la réglementation européenne et la règle des « minimis » le secteur du tourisme social doit être identifié comme un SIEG.

4) Nous revendiquons un professionnalisme de métier et surtout une action des membres moderne et bien dans son temps. L'image d'amateurisme qui parfois colle à la peau du secteur associatif est heureusement révolue. L'intervention de Jean-Paul GIRAUD l'a démontré clairement. Nous savons tous que les métiers du tourisme ont changé et que la concurrence est présente partout. Nous ne vivons pas dans un monde clos comme parfois certain voudrait nous le faire croire. Avons-nous remarqué qu'il n'y a pas eu de défaillance d'entreprise associative du secteur UNAT depuis plusieurs années comme c'est malheureusement le cas pour d'autres secteurs du tourisme ! Nous sommes des professionnels impliqués, conscients des enjeux économiques avec des perspectives sur lesquelles nous travaillons avec des projets à vous soumettre.

Nous sommes déjà pleinement dans l'action sur de nombreux dossiers : la mise en place du nouveau classement village de vacances, la création avec l'appui financier de la DGCIS du portail Internet pour promouvoir les vacances des enfants, le positionnement de la qualité des produits (avec pour certains normes ISO ou écolabel par exemple), je n'oublie pas le partenariat étroit avec l'ANCV pour promouvoir le programme seniors. Déclinaison opérationnelle des engagements de développement durable notamment sur la formation de nos équipes de terrain.

Enfin nous venons d'engager un débat sur les rythmes scolaires et les impacts du calendrier des vacances scolaires.



Des réflexions sont engagées sur des perspectives :

- Ouvrir une 3^{ème} voie de financement, carte d'adhérent, action sociale plus lisible sur les publics fragiles. Peut-être effectivement comme cela a été proposé ouvrir une maison des « vacances pour tous » dans chaque région.

- Etudier la mise en place d'un site « dégriffé » pour relayer les séjours promotionnels de dernière minute des opérateurs et faire que ces séjours puissent bénéficier aux populations les plus fragiles ou démunies.

- S'engager dans la création d'une véritable « carte d'adhérent » commune pour l'ensemble du réseau avec 3 objectifs : mieux identifier nos valeurs sociales, offrir un véritable avantage client avec une stratégie de fidélisation, trouver une ressource pour alimenter un fonds de dotation ayant pour objet la promotion du secteur au sens large du terme.

5) Nous souhaitons qu'avec tous les acteurs qui œuvrent pour soutenir et promouvoir une politique sociale du tourisme nous puissions mieux travailler ensemble. Il faut que notre action soit mieux coordonnée avec un seul objectif : permettre l'accessibilité des vacances au plus grand nombre. C'est particulièrement vrai en région où plusieurs dispositifs sont confirmés vers les populations les plus fragiles ou démunies où se mettent en place, comme par exemple l'opération EVAD en Poitou-Charente ou le PRIDES en PACA, ce qui va dans le bon sens. Des critères communs pour instruire les dossiers de financement des rénovations des établissements sont indispensables.

Je rebondis sur l'ouverture de Mme LE CHEVILLIER de la CNAF pour trouver les dispositifs qui nous permettent de mieux travailler ensemble car il est clair que l'action de VACAF va dans le bon sens. Présence aussi au niveau international où l'UNAT mais aussi 3 de ses membres (JPA, Léo Lagrange et ANCAV TT) sont administrateurs de l'OITS. Nous développons des partenariats solides. Je voudrais notamment citer celui de France Active avec de nombreux membres du réseau et qui se traduit concrètement dans la contractualisation d'une soixante de conventions cadre.

L'objet final de notre travail commun, intelligent et utile, c'est de faire reculer le taux de non départ en vacances et d'apporter notre contribution au développement économique et social des territoires sur lesquels nous sommes implantés.

Il faut travailler dans la synergie et la complémentarité des acteurs pour reprendre l'expression de Philippe KASPI que je fais mienne aussi. Ces acteurs composent 3 grandes familles :

- Les acteurs ou organismes sociaux qui pratiquent une politique sociale active des vacances (CAF/CNAF, CE/COS, France Active, le secteur bancaire coopératif ou mutualiste, la CDC, etc.)
- Les pouvoirs publics ou institutionnels (Etat, Régions, Départements, et ANCV puisque ces fonds d'actions sociales des vacances sont considérés comme publics)
- Les opérateurs qui gèrent les établissements et accompagnent la politique sociale des vacances

Nous allons devoir travailler ensemble et ce colloque va nous permettre de dégager des lignes d'actions dans les mois qui viennent. J'espère que les questions posées trouveront des réponses dans les semaines et mois à venir. Nous avons de toute façon un rendez-vous qui traitera à nouveau de ces questions et des réponses qui auront été apportées lors des 7^{èmes} Rendez-Vous de l'UNAT, du 18 au 20 mai 2011 à Mur de Bretagne en partenariat avec la Région Bretagne, auxquels je vous invite tous ici à participer.

